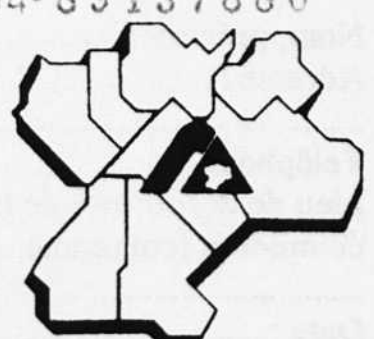
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Avertissements agricoles ®

BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES



DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
RHÔNE-ALPES

Viticulture Bas-Vivarais

165, rue Garibaldi - Bâtiment B - B.P. 3202 - 69401 LYON Cédex 03 ☎ 78.63.25.65

ABONNEMENT ANNUEL : 130 F - Régisseur Recettes DRAF Rhône-Alpes

Bulletin n° 5 - 27 Avril 1989

Produits : des précautions à prendre pour les mélanges
Grêle : intervenez dans les 24 heures après la chute
Mildiou : des précautions culturales à prendre. Le concours mildiou est ouvert.
Excoriose : encore des vignes à protéger
Black-Rot, Oïdium : poursuite de la protection
Acariens rouges : localement nombreux

PRODUITS : des précautions à prendre pour les mélanges

* Pas plus de 3 produits différents dans la cuve.
En effet, plus les mélanges sont complexes, moins le résultat final est maîtrisé : risques de phytotoxicité et/ou de moindre efficacité.

* Vérifiez la compatibilité des produits utilisés. Si les produits sont de la même firme, celle ci fournit des indications à suivre. Si les produits sont de firmes différentes, testez systématiquement tout mélange inhabituel
- traitement d'abord en localisé pour des mélanges inconnus.

* Des ouvrages pour mieux connaître les produits :
- l'index des produits phytosanitaires 1989 : matières actives, usages autorisés, doses, produits commerciaux, etc...
- formulations et compatibilité des produits phytosanitaires : pour en savoir plus sur les mélanges.

Renseignements ou commande, ACTA 149 rue de Bercy 75595 PARIS CEDEX 12.
Prix : Index 1989 : 95 Frs TTC ; formulations et compatibilités : 110 Frs TTC. Prix franco à la commande.

GRELE : pour cicatriser intervenez dans les 24 heures après la chute

Toute chute de grêle occasionne des blessures qui constituent autant de portes d'entrée pour Botrytis. De plus, lorsque la grêle intervient vers la période fermeture de la grappe - véraison - une attaque de rotblanc ou coître peut soudainement se développer à partir des blessures occasionnées sur les baies. En outre, il faut cicatriser les blessures des rameaux. Dans tous les cas, la rapidité de l'intervention après la grêle conditionne sa réussite : au delà de 24 à 36 h. après la grêle, toute protection devient aléatoire.

Produits utilisables : Folpel 300 g ma/hl (nb spéc), captane 500 g ma : hl (nb spéc), dichlofluanide 200 g ma/hl (EUPARENE).

MILDIOU : Pas de risques importants. Des précautions culturales à prendre

* **Situation** : Les premières contaminations ont pu se produire, mais de façon limitée.
La saison 1988 s'est terminé avec la présence de mildiou mosaïque dans de nombreuses parcelles. Cependant, la sécheresse de cet hiver a amoindri la vitalité des oeufs d'hiver, qui sont maintenant à maturité. Les risques en ce début de saison ne sont donc pas aussi importants qu'ils ne l'étaient début 1988 mais l'évolution de la maladie reste conditionnée au climat à venir.

P338

Imprimerie de la Région RHONE-ALPES - Directeur Gérant : J.C. FAUDRIN - Commission Paritaire de Presse N° 477 AD

Nom, prénom : ....
Adresse : ....
....
Téléphone : ....
Lieu de découverte de la tache
de mildiou (commune, quartier) :
....
Date : ....

Age de la vigne : ....
Cépage : ....
Rang de la feuille sur le rameau en partant de la base
(1er, 2e, etc...) : ....
Situation du vignoble : côteau, plaine, cuvette, etc...) :
....
....
Importance de l'attaque : ....

✂ .... coupon à détacher et à retourner complété avec votre échantillon ....

En cas de découverte de taches de mildiou :
- téléphonez à la Protection des Végétaux - Poste de Privas (75.64.64.22)
- enveloppez les feuilles tachées entre 2 feuilles de papier journal) important pour
ou dans du coton hydrophylle et glissez le tout dans un sac plastique) la conservation
- envoyez ce sac dans un colis affranchi à : D.D.A.F. - 3e Service PROTECTION DES VEGETAUX
7, Bld du Lycée - B.P. 719
07007 PRIVAS CEDEX

Les pluies du 12 Avril ont pu provoquer les toutes premières contaminations sur les rares vignes qui étaient déjà au stade de sensibilité (1ère feuille étalée). Celles des 24-25 Avril, moins abondantes ont pu en produire d'autres localement. Mais lors de ces deux séries de pluies les températures sont restées fraiches. Les toutes premières taches pourraient apparaître en ce moment dans les situations sensibles au mildiou et à débourrement précoce. D'autres pourraient sortir vers les 5 - 10 Mai : (ST SERNIN, LABLACHERE, ALBA, ST REMEZE....).

Ces sorties devraient être faibles et localisées.
- bas fonds humides où l'eau a stagné.
- nombreux départs à ras de terre.
- vignes fortement atteintes en fin de saison 1988.

*** Préconisation** : pas de traitement mais des précautions culturales.
- supprimez les pousses en bas des souches
- facilitez l'écoulement de l'eau dans les parcelles.
- en cas de découverte de taches dans une vigne, traitez la immédiatement avec un pénétrant.

*** Le CONCOURS MILDIOU est ouvert. Recherchez les foyers primaires** particulièrement sur vigne sensible à débourrement précoce.
Les viticulteurs qui nous signalerons les **trois premiers foyers** de communes différentes bénéficieront d'un abonnement gratuit de un an à la revue PHYTOMA DEFENSE des CULTURES.
Pour nous répondre : coupon détachable et instructions ci-dessus.

EXCORIOSE : encore des vignes à protéger dans de nombreuses situations

Seuls quelques cépages en situation précoce et moyenne ont dépassé le stade de sensibilité (Chardonnay à ALBA, Grenache à ST MARCEL d'ARDECHE).
D'autres sont encore sensibles (Carignan...).
En région tardive, (ST REMEZE) de nombreuses vignes sont au début de la période de sensibilité. Rappel :
- 1er traitement lorsque 40 % des bourgeons sont au stade D.
- 2ème traitement lorsque 40 % des bourgeons sont au stade E.
Attention les risques sont importants : inoculum souvent abondant, humidité persistante

BLACK ROT : 1er traitement des parcelles sensibles dès réception s'il n'est déjà fait

La protection sera poursuivie en fonction des conditions climatiques avec des produits à actions préventives.

OIDIUM : début ou poursuite de la lutte

- vignes sensibles : 1er traitement stade 3-4 feuilles étalées puis tous les 14 jours.
- vignes moins sensibles : 1er traitement stade 7-8 feuilles étalées.

ACARIENS ROUGES : localement nombreux : à surveiller

Surveillez particulièrement les vignes ayant subi des infestations à l'approche des dernières vendanges (ALBA, ST JUST, etc...).
Une intervention précoce peut être nécessaire si plus de 70 % des feuilles sont occupées. Actuellement, les éclosions sont terminées et le seuil est déjà dépassé dans certaines vignes.
Si un traitement est nécessaire de nombreux produits sont utilisables mais le produit choisi devra être efficace sur les adultes.

MATIERE ACTIVE			SPECIALITES COMMERCIALES				OBSERVATIONS
famille	nom	dose g/ha	nom	firmes	doses / ha	cout/ha F h.taxe	
LES SOUFRES							
soufre sublimé pour poudrage		20000 30000	FLUIDOSOUFRE	R.S.R	20à30 kg/ha	78,0 à 117,0	les poudrages assurent une très bonne pénétration à l'intérieur des souches.
soufre trituré pour poudrage		30000 40000	NOMBREUSES SPECIALITES	/	30à40 kg/ha	75,0 à 110,0	action secondaire intéressante sur érinose et acariose.
soufre mouillables		10000	NOMBREUSES SPECIALITES	/	12,5 kg	95,0 en moyenne	A la cadence de 14 jours, respectez la dose de 12,5 kg/ha.
LES PRODUITS PENETRANTS (Inhibiteur de la Biosynthèse de l' Ergostérol I.B.E.)							
formamide	triforine	285	DENARIN SAPROL	Schéring Prochim	1,5 L	98,6	Ces produits pénètrent à l' intérieur du feuillage, mais ne migrent que très localement, sans atteindre les nouveaux organes formés après traitement.
pyridine	pyrifénox	30 40	DORADO	La Quino	0,15 L 0,20 L	54,3 72,7	
pyrimidine	fénarimol	12 18	RUBIGAN 4	E. Lilly	0,30 L 0,45 L	47,9 71,9	S'utilisent à la cadences de 14 jours n'ont pas besoin d'être renouvellés après une pluie.
	nuarimol	12 18	TRIMIDAL	Sandoz	0,10 L 0,15 L	56,8 85,2	A partir de la floraison, traitez les rangs face par face en visant la zone fructifère afin de bien atteindre les grappes.
triazole	diniconazole	16 24	SUMI-8	Rhodia	0,13 L 0,20 L	---	
	flusilazol	20 30	OLYMP 10 EC	Du Pont	0,20 L 0,30 L	45,2 67,9	Sur cépages sensibles (carignan,...) et/ou dans les parcelles attaquées les années antérieures, utilisez obligatoirement la dose forte dès la floraison, en respectant une cadence maximun de 14 jours entre deux applications.
	hexaconazol	15 20	ANVIL liq.	Sopra	0,30 L 0,40 L	49,3 65,7	
	myclobutanil	20 30	SYSTHANE 12E	Procida	0,16 L 0,24 L	48,1 72,2	
	penconazole	15 25	TOPAZE	C. Geigy	0,15 L 0,25 L	49,3 82,1	
	triadiméfon	50 75	BAYLETON 5	Bayer	1,00kg 1,50kg	66,6 99,9	
	triadiménol	25 38	BAYTAN 5 liq	Bayer	0,50 L 0,75 L	41,7 62,6	
ASSOCIATIONS SOUFRE - PRODUIT PENETRANT							
	soufre + dichlobutrazol	3000 + 38	FRIOUL GRAPOL	R.S.R Prochim	5,00kg	71,0	
	soufre + fénarimol	6000 + 9	ISOCEL GD	E. Lilly	7,50kg	86,30	
	soufre + myclobutanil	2800 + 20	THIOCUR F	R.& Haas	3,50kg	---	
	soufre + triadiménol	4000 + 25	MAC 2	R.S.R.	5,00kg	77,50	
	soufre + pyrifénox	15000 + 25	DORADO poudrage	La Quino	20,00kg	140,0	poudre pour poudrage.
ASSOCIATION DINOCAP - PRODUIT PENETRANT							
	dinocap + myclobutanil	1000 22,5	SABITHANE	Schéring	0,3 L	81,2	
AUTRES FONGICIDES DE SYNTHESE							
dérivé du phénol	dinocap	210	KARATHANE liquide KARATHANE	Sandoz Rhodia Pepro	0,60 L 1,15kg	88,60 77,6	Produit très peu rémanent. Utilisation possible en applications curatives. Deux traitements espacés de 7 jours.
sulfamide	dichlofluanide	1250	EUPARENE	Bayer	2,50kg		

COUT (Hors-taxes) / ha

D'après **LE COUT des FOURNITURES EN VITICULTURE 1988, H Marcelin & L Fleck, ITV ,SUAD.** Ces coûts ne sont qu'indicatifs. Ils ne doivent être utilisés qu'à titre de comparaison. Il est normal qu'ils ne correspondent pas exactement à ceux que vous pourrez rencontrer chez votre fournisseur.

P 339

PRINCIPALES SPECIALITES HOMOLOGUEES (OU EN A.P.V.) CONTRE LE MILDIOU DE LA VIGNE

Spécialités à base de fongicides de "surface"

Nombreux fongicides de contact à base de cuivre, dithiocarbamates, (manèbe, mancozèbe, propinèbe, métirame de zinc, etc.), phtalimides, (folpel, captafol, captane), sulfamide (dichlofluanide), quinone (dithianon), faisant l'objet de 226 spécialités.

Spécialité	Dose kg ou l/ha	Concentration des matières actives mises en oeuvre à l'hectare (g)
Spécialités à base de cymoxanil ("pénétrants")		
ANTEOR	3	cymoxanil (120) + folpel (1002)
ANTEOR C	6	cymoxanil (120) + cuivre (750) + folpel (498)
ANTEOR FLO	3	cymoxanil (120) + folpel (1002)
AVISO CUP	2,5	cymoxanil (120) + métirame zinc (460) + cuivre (602)
AVISO G	2,5	cymoxanil (120) + métirame zinc (1600)
COPRAL	7,5	cymoxanil (120) + cuivre (150)
CUPROFIX CZ ACTIVE	5	cymoxanil (120) + zinèbe (350) + cuivre (850)
CUPROFIX F ACTIVE	5	cymoxanil (120) + zinèbe(350)+cuivre(600)+folpel(800)
DIAMETAN	2,5	cymoxanil (120) + propinèbe (1450)
DIAMETAN B	2,5	cymoxanil (120) + propinèbe (1450) + triadiméfon (50)
FULVAX	3	cymoxanil (120) + mancozèbe (1395)
FULVAX C	5	cymoxanil (120) + mancozèbe (400) + cuivre (625)
NOVOFIX F ACTIVE	2,5	cymoxanil (120) + zinèbe (575) + folpel (800)
REMILTINE	3	cymoxanil (120) + mancozèbe (1395)
REMILTINE CS	3	cymoxanil (120) + mancozèbe (399) + cuivre (900)
REMILTINE CUIVRE	3	cymoxanil (120) + mancozèbe (399) + cuivre (900)
REMILTINE F	2	cymoxanil (120) + mancozèbe (400) + folpel (750)
REMILTINE S	3	cymoxanil (120) + mancozèbe (1395)
SYGAN	3,6	cymoxanil (118) + cuivre (360) + captafol (241)
SYGAN L	2,5	cymoxanil (120) + folpel (360) + captafol (240)
SYPHAL	6	cymoxanil (120) + cuivre (600) + captafol (240)
SYPHAL L	2,5	cymoxanil (120) + cuivre (600) + captafol (240)
VIGNOR	1	cymoxanil (120) + captafol (500)
Spécialités à base de phénylamides ("systémiques") (pas plus de 3 applications dans l'année)		
ACYLON SUPER F	3	métalaxyl (225) + folpel (1275)
CALTAN	2,5	ofurace (150) + folpel (1125)
CALTAN C	2,5	ofurace (150) + folpel (800) + captafol (312)
PULSAN	2,5	oxadixyl (200) + mancozèbe (1400) + cymoxanil (80)
SIRDATE	2,5	oxadixyl (200) + folpel (360) + captafol (240) + cymoxanil (80)
TAIREL F, GALBEN F	2,4	bénalaxyl (120) + folpel (960)
TAIREL M, GALBEN M	2,5	bénalaxyl (150) + mancozèbe (1875)
VAMIN	2,5	ofurace (150) + folpel (1125)
Spécialités à base de phoséthyl-Al ("systémiques")		
ALLIANCE	3	phoséthyl-Al (1500) + folpel (750) + fénarimol (9,9)
MIKAL	3	phoséthyl-Al (1500) + folpel (750)
RHODAX	4,5	phoséthyl-Al (1980) + mancozèbe (1170)
VALIANT	3	phoséthyl-Al (1500) + folpel (750) + cymoxanil (120)